



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/SC.2/2003/16/Add.2  
31 juillet 2003

Original: FRANÇAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

**Groupe de travail des transports par chemin de fer**

(Cinquante-septième session, 21-23 octobre 2003,  
point 13 de l'ordre du jour)

TECHNIQUES D'ÉVALUATION DES RISQUES

Additif 2

Transmis par le Gouvernement portugais

Les nouveaux projets de Systèmes de Gestion de la Sécurité sont actuellement en cours à l'intérieur de deux nouvelles entreprises du secteur ferroviaire: une du secteur conventionnel, Fertagus S.A., l'autre de métropolitain léger, Metro do Porto S.A. Ces systèmes de gestion de sécurité ferroviaire incluent, entre autres aspects, le calcul du risque des opérations et les plans et procédures d'urgence.

Dans le secteur conventionnel, on développe également les plans et les procédures d'urgence soit par le gestionnaire de l'infrastructure, REFER E.P., soit par l'opérateur publique de transports, CP E.P., pour les principales lignes du réseau ferroviaire national.

La révision du Plan Intégré d'Urgence du Pont 25 Avril sur le fleuve Tage, qui concerne les deux moyens de transport, routier et ferroviaire et l'Autorité de Sécurité du Pont, est en cours. L'approbation, par le Gouvernement, de la nouvelle version de ce Plan, de même que du nouveau modèle de gestion pour le Pont, est prévue jusqu'à la fin de l'année en cours.

---